

PROCÈS VERBAL



Assemblée générale annuelle des membres **8 juillet 2020, 20 h**

1. Introduction

1.1 Vérification du Quorum

- Le Quorum est constaté par Marie-Ève Gauvin. 15 membres inscrits et présents;
- 25 membres inscrits seront finalement présents.

1.2 Ouverture

- Christian d'Auteuil propose l'ouverture de la rencontre.
- Tomy Joannette seconde. L'assemblée est ouverte.

1.3 Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

- Marie-Ève Gauvin propose Guillaume Proulx Goulet comme président d'assemblée;
- Christian seconde. Guillaume Proulx Goulet est élu président de l'assemblée;
- Marie-Ève Gauvin propose Dave Brideau comme secrétaire;
- Frederic Lemieux et Philippe Thivierge secondent. Dave Brideau est élu secrétaire d'assemblée;
- Guillaume Proulx Goulet précise que Joelle Pion est dans la salle d'attente mais qu'elle ne pourra pas assister et voter parce qu'elle ne s'est pas inscrite d'avance;
- Guillaume Proulx Goulet confirme que la convocation a été envoyée 45 jours avant l'AGA.

1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Guillaume Proulx Goulet fait la lecture de l'ordre du jour;
- Guillaume Proulx Goulet précise que comme nous sommes 6 mois après le début de l'année, des états financiers intérimaires seront présentés;

- Sébastien Proulx Garcia propose une modification de l'ordre du jour pour modifier point 7 : information sur modification des règlements généraux plutôt que « proposition »;
- Alex Péru seconde;
- Marie-Ève Gauvin désire ajouter un point dans Varia – Remerciements bénévoles;
- Antoine Campeau Péloquin propose l'adoption de l'ordre du jour;
- Tomy Joannette seconde, l'ordre du jour est adopté.

1.5 Adoption du dernier procès-verbal, assemblée du 5 mai 2019

- Christian D'Auteuil propose l'adoption du procès-verbal;
- Vincent Gagnon seconde.

2. Présentation du rapport annuel 2019

- Guillaume Proulx Goulet présente l'introduction du rapport annuel et mentionne que les membres de la permanence présenteront chacun une petite partie;
- Marie-Ève Gauvin présente le bilan de la présidente;
- Guillaume Proulx Goulet présente le mot du directeur général;
- Dave Brideau présente le bilan au niveau des compétitions;
- Malik Auger-Semmar présente la partie des programmes d'Équipe Québec;
- Guillaume Proulx Goulet ajoute que nous avons ajouté le schéma résumé du cheminement de l'athlète et le résumé de l'offre de service sanctionnée par la fédération dans le rapport annuel.;
- Guillaume Proulx Goulet présente l'évolution de l'AQU;
- Guillaume Proulx Goulet présente le programme Espoir et fait le lien avec l'AQU et le cheminement de l'athlète présenté plus tôt;
- Guillaume Proulx Goulet passe rapidement sur les états financiers en précisant que Benjamin Métivier en fera la présentation plus détaillée plus tard.

3. Présentation des états financiers 2019 examinés

- Benjamin Métivier fait la présentation des états financiers;
- Guillaume Proulx Goulet précise que le départ d'Alex a aussi contribué à l'excédent que les résultats financiers présentent;
- Guillaume Proulx Goulet précise que nous anticipons une augmentation du PSFSQ.

4. Nomination de la firme indépendante responsable de l'examen de l'exercice financier 2020

- Benjamin Métivier suggère que pour le prochain exercice financier la firme soit Gosselin et associés. Bonne firme, nous avons un bon service, ils connaissent notre dossier. Il y aura plusieurs nouveaux joueurs dans le

portrait de la gestion financière de la FQU donc, il est pertinent de conserver au moins un élément de stabilité;

- Christian d'Auteuil propose de conserver la firme Gosselin et associé pour la prochaine vérification financière;
- Olivier Provençal seconde.

5. Présentation des états financiers intérimaires et du budget 2020

- Guillaume Proulx Goulet présente les états finances en date du 30 juin 2020;
- Olivier Provençal questionne sur la façon de percevoir les cotisations, mentionne qu'il est inexact de mentionner que nous recevons de l'argent de l'année précédente;
- Guillaume Proulx Goulet précise que l'argent perçue est bien pour l'année en cours, mais que le montant est déterminé par les statistiques de l'année précédente. C'est pour cette raison que ce n'est pas inscrit à titre de « produits à percevoir » dans les prévisions budgétaires;
- Olivier confirme être satisfait de l'explication de Guillaume Proulx Goulet;
- Guillaume Proulx Goulet ajoute que c'est toutefois une volonté du CA d'ajuster ce fonctionnement pour justement éliminer cette zone grise;
- Guillaume Proulx Goulet poursuit la présentation;
- Philippe Thivierge (UQ) demande à combien s'arrêtera l'accumulation des excédents ?
- Guillaume Proulx Goulet précise que le budget ne comprend aucune contingence, ce coussin (surplus budgété) est donc en fait en partie la contingence. Nous devons nous assurer de cette contingence pour maintenir une sécurité d'organisation;
- Guillaume Proulx Goulet ajoute que tout l'argent accumulé sera éventuellement de toute façon investi dans des projets de développement ou dans les dépenses de la Fédération;
- Benjamin Métivier ajoute que l'objectif ne devrait être pas d'accumuler et que nous approchons effectivement de la fourchette de coussin qui serait suffisant;
- Marie-Ève Gauvin précise que la contingence devrait être de plus ou moins 10 à 15 % du budget et donc, pour un budget 500 000 \$, la contingence devrait représenter plus ou moins 50 000 \$;
- Arno Hernandez demande si la FQU considère que les services offerts sont les mêmes et donc qu'il n'y aura aucune baisse de cotisation;
- Guillaume Proulx Goulet précise que c'est une décision qui appartient au CA et non à la permanence mais que, en ce qui le concerne la charge de travail de la permanence n'a aucunement diminué dans les dernières semaines en raison de la crise;
- Olivier Provençal précise qu'en tant qu'OBNL, nous devrions ajouter une contingence pour mieux refléter la réalité, mais que nous ne devrions pas budgeter de montant excédentaire. En cas d'excédent, il devrait être réinvesti à chaque année pour ne pas l'accumuler.

- Guillaume Proulx Goulet confirme ne pas être d'accord. Le CA a tout à fait le droit d'accumuler de l'argent si c'est pour répondre à la mission avec un projet particulier.
- Sébastien Proulx-Garcia ajoute que d'un point de vue légal l'OBNL doit simplement ne pas être à but lucratif en regard de ses membres et qu'il est faux de dire que les prévisions budgétaires doivent arriver le plus près possible de 0\$;
- Charles-André Ouimet demande s'il y aurait des clarifications sur les objectifs.

6. Élection 2020

6.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

- Sébastien Proulx-Garcia propose Guillaume Proulx Goulet comme président d'élection;
- Antoine Campeau-Péloquin appuie;
- Sébastien Proulx-Garcia propose Dave Brideau comme secrétaire d'élection;
- Frédéric Lemieux seconde.

6.2 Présentation des candidatures reçues

- Guillaume Proulx Goulet présente les candidatures reçues 10 jours avant l'AGA;
- Simon Paré (UTR) se présente au poste de trésorier;
- Vincent Gagnon (UGM) se présente au poste d'administrateur;
- Sébastien Lavigne (US) se présente au poste d'administrateur;
- Tomy Joannette se présente au poste d'administrateur représentant des régions.

6.3 Réception des candidatures provenant du plancher

- Guillaume Proulx Goulet précise à nouveau les procédures pour se présenter sur le plancher : que la candidature doit être appuyée par un autre membre, à la différence des candidatures reçues à l'avance;
- Marie-Ève Gauvin se présente à titre de présidente;
- Frédéric Lemieux appuie;
- Aucune autre candidature sur le plancher;
- Guillaume Proulx Goulet confirme les candidatures sont fermées;

6.4 Élection des administrateurs de la fédération

6.4.1 Président

- Guillaume Proulx Goulet précise que les gens ont le choix de demander le vote entre Marie-Ève Gauvin et la chaise;
- Personne ne demande le vote;
- Marie-Ève Gauvin est élu par acclamation au poste de présidente.

6.4.2 Trésorier

- Guillaume Proulx Goulet précise que les gens ont le choix de demander le vote entre Simon Paré et la chaise;
- Personne ne demande le vote;
- Simon est élu par acclamation au poste de trésorier.

6.4.3 Administrateur (4)

- Reçu 2 candidatures;
- Personne ne demande le vote;
- Les deux administrateurs élus par acclamation.

6.4.4 Administrateur responsable des régions

- Tomy Joannette élu par acclamation à titre d'administrateur des régions.

7. Informations concernant la modification des règlements généraux

- Guillaume Proulx Goulet donne la parole à Sébastien Proulx-Garcia;
- Sébastien Proulx-Garcia fait la présentation sur l'avancement des travaux de révision des règlements généraux de la FQU;
- Ève Gervais-Quenneville demande de préciser quel est le statut du document que Sébastien est en train de présenter;
- Sébastien Proulx-Garcia précise que c'est ce sur quoi le CA travaille actuellement seulement, c'est un document de travail;
- Christian d'Auteuil demande si le CA compte prendre une décision qui s'aligne avec ce que la FQU propose comme structure organisationnelle à ses membres;
- Sébastien Proulx-Garcia mentionne que oui mais, que le point est important et encore en discussion et donc, qu'il n'est pas en mesure de répondre avec plus de précision présentement.

8. Varia et affaires courantes

- Marie-Ève Gauvin souligne le départ du CA de 3 membres : François Duchesneau, Benjamin Métivier et Marie-Eve Martineau.

9. Levé de l'assemblée

- Frédéric Lemieux propose la levée de l'assemblée;
- Vincent Lemieux appuie;
- Marie-Ève Gauvin fait le mot de la fin.